

Avis produit lors de l'atelier consultatif sur les problèmes liés à la quantité d'eau diagnostic du projet de territoire Seudre

6 novembre 2018, Saujon – 13h30 – 17h45

Annexe : Présentation projetée aux participants le jour de l'atelier.

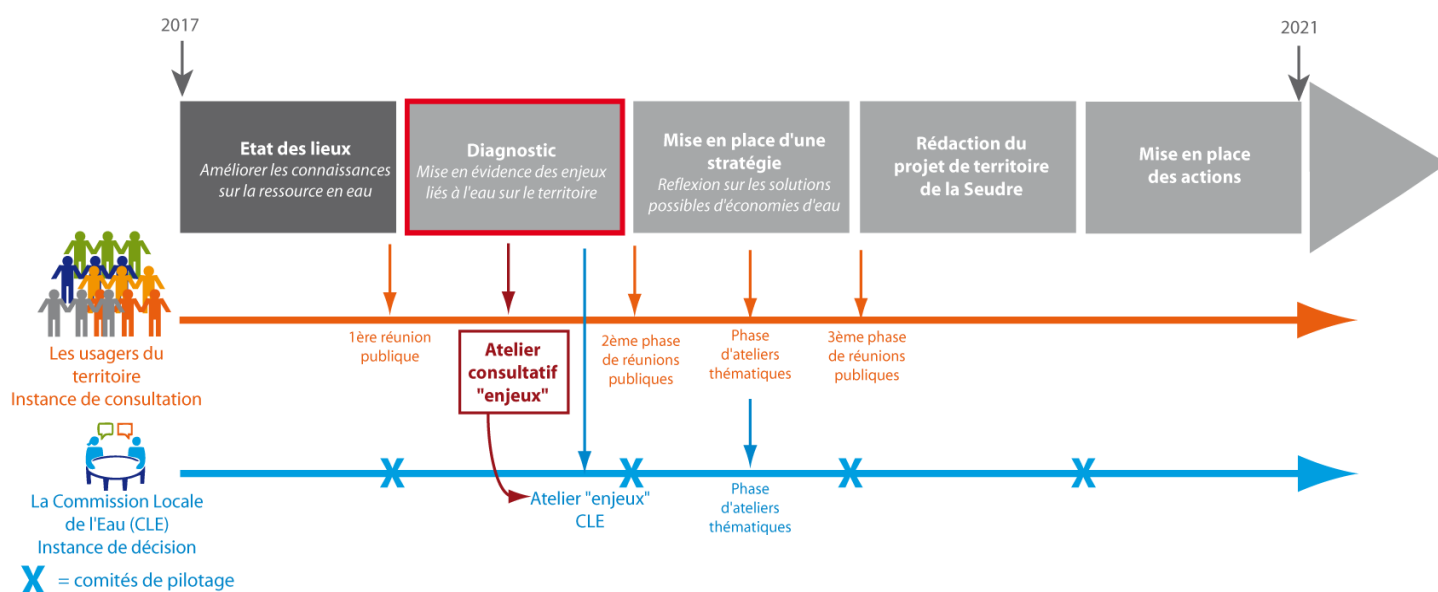
CONTEXTE DE L'ATELIER

L'atelier consultatif du 6 novembre 2018 a été organisé par les deux porteurs du projet de territoire Seudre : le Syndicat mixte d'accompagnement du SAGE Seudre (SMAS) et le Syndicat mixte des réserves de substitution de la Charente-Maritime (SYRES 17), en présence de deux garants du débat public désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP).

Cet atelier répond à la volonté de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Seudre d'intégrer le grand public au processus de concertation. C'est cette CLE qui constitue le comité de pilotage du projet et valide ses différentes étapes.

L'objectif visé par ces temps d'échange est d'élargir la concertation du projet au-delà des instances officielles.

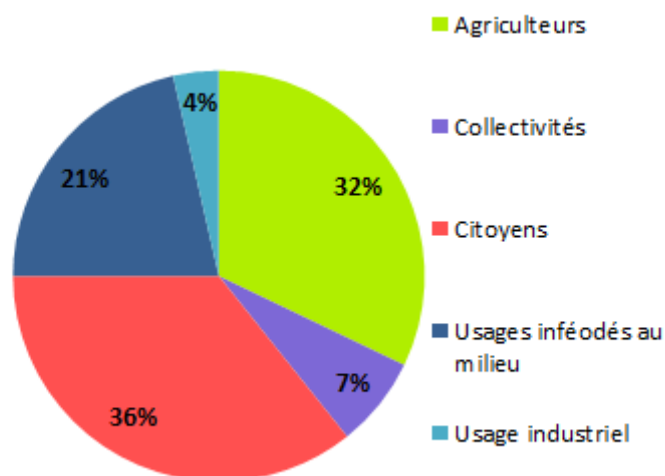
Ainsi, toute personne résidant sur les communes du territoire du bassin de la Seudre et ne faisant pas partie du comité de pilotage (CLE élargie aux parties intéressées) pouvait s'inscrire à cet atelier. Les groupes de travail ont été constitués par les structures organisatrices en amont de la réunion afin de composer des groupes à la composition hétérogène.



L'atelier s'inscrit dans la première partie du **diagnostic du projet de territoire Seudre**. Les résultats obtenus permettront d'alimenter l'atelier « enjeux » organisé avec les membres de la CLE élargie plus tard dans le processus.

Objectif et résultats attendus : Faire produire aux participants une liste hiérarchisée des problèmes liés à la quantité d'eau sur le territoire du bassin de la Seudre à court et à moyen termes.

REPARTITION DES PARTICIPANTS



31 personnes inscrites, 28 personnes présentes (Cf. diagramme ci-dessus), 4 animateurs, 2 garants du débat public.

DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

LES INTERVENANTS / ANIMATEURS

Pascal Ferchaud (président du SMASS), Françoise de Roffignac (présidente du SYRES 17), Claire Blondel (chargée de mission, SMASS), Fabien Poussin (directeur, SYRES 17), Marie Eraud (animatrice, Ifrée), Yann Le Bihen (animateur, SCE).

LES CONSIGNES DE TRAVAIL

La réunion a débuté avec une introduction réalisée par Pascal Ferchaud, président du SMASS et Françoise de Roffignac, présidente du SYRES17 avec une présentation des garants du débat public désignés CNDP, Gilles Faure et Michel Périgord.

L'objectif de cet atelier était de faire évoluer progressivement les réflexions des participants. Pour ce faire, différentes données et informations ont été présentées au fur et à mesure de l'atelier pour leur permettre d'élargir leur vision et ainsi de préciser leurs idées.

Les données ayant été présentées sont les suivantes :

- Présentation du périmètre du projet de territoire Seudre.
- Présentation d'éléments d'état des lieux.
- Présentation d'éléments du diagnostic préalable issus des entretiens réalisés avec une trentaine d'acteurs du territoire.

- Présentation d'éléments provisoires du diagnostic technique élaboré par le bureau d'études SCE.

La présentation est disponible en annexe de ce document et est téléchargeable sur cette page dans la rubrique « compte-rendu » : <http://www.sageseudre.fr/documentation-projet>

L'atelier s'est déroulé avec une alternance de présentations et de temps d'échange en groupe sur la question « *identifiez les problématiques qui vous semblent majeures sur le territoire, en lien avec la quantité d'eau* ».

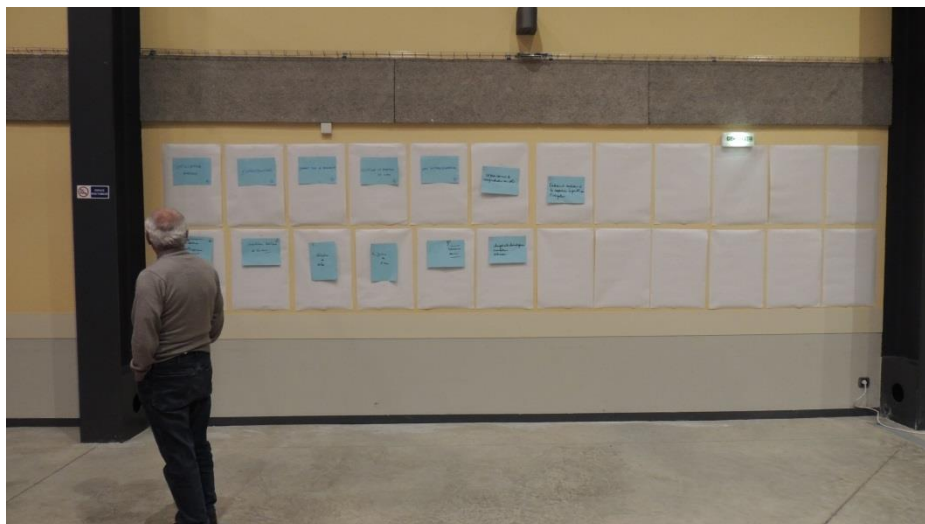


Temps de présentation

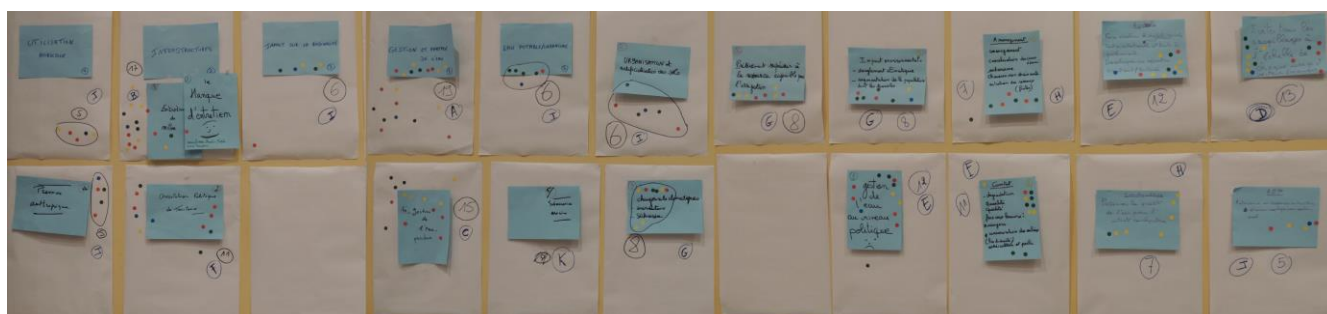


Temps de travail en groupe

A l'issue de ces temps de travail, une **restitution collective** des idées a été faite suivie par leur **hiérarchisation**. Pour cette dernière étape, chaque participant disposait de 7 gommettes. Il pouvait voter une seule fois pour chaque idée.



Temps de restitution des idées par les différents groupes



Temps de hiérarchisation des idées par les participants

PRODUCTION DE LA LISTE HIERARCHISÉE DES PROBLÈMES LIÉS A LA QUANTITÉ D'EAU PAR LES PARTICIPANTS

Remarque 1 : Les idées présentées lors de la restitution ont fait l'objet de consensus au sein des différents groupes. Celles-ci sont restituées dans le tableau ci-dessous. Les deux premières colonnes renvoient à la note attribuée par le vote effectué lors de la hiérarchisation. La troisième colonne renseigne les idées produites par les groupes et est issue des papiers bleus sur lesquels figuraient des mots clés rédigés par les participants (Cf. photo ci-dessus). La quatrième colonne a été rédigée par les animateurs du projet afin de

détailler ces idées. Cette rédaction a été réalisée à partir de leur prise de notes ainsi que du détail des idées produites par chaque groupe sur feuilles blanches.

Remarque 2 : Certaines idées ayant reçu un nombre identique de votes, la même notation leur a été attribuée sous forme de lettre. Les idées sont classées de A à K.

CLASSEMENT	NOMBRE DE VOTES	IDÉES RESTITUÉES PAR LES GROUPES	DETAIL DES IDÉES
A	19	Gestion et partage de l'eau	Cette idée renvoie à la problématique du déséquilibre existant entre la ressource en eau disponible sur le bassin et le volume prélevé. Les participants ont fait ressortir la nécessité de mener des réflexions sur un nouveau partage de cette eau disponible .
B	17	L'entretien et les infrastructures sur le cours d'eau	Trois groupes ont exprimé des idées proches ayant été regroupées durant la restitution. Elles renvoient à deux problématiques liées à la modification des cours d'eau : ■ Celle des infrastructures amenant des réflexions sur la gestion des ouvrages, des fossés, etc. Celles-ci ont progressivement modifié le cours d'eau de la Seudre. Les participants ont expliqué que cette gestion des infrastructures, et notamment des barrages, est un élément déterminant pour la qualité et la quantité d'eau arrivant en Seudre aval. ■ Celle de l'entretien du milieu est également ressortie. Les participants ont expliqué observer plusieurs faits liés à l'entretien sur la Seudre : ○ un manque de nettoyage du cours d'eau ; ○ une eau qui ne s'écoule plus ; ○ un engorgement de la Seudre ; ○ un manque d'entretien de la Seudre favorisant des pertes d'eau vers la Gironde ; Ces différents constats peuvent avoir, selon les participants, des conséquences négatives sur l'écoulement de l'eau et la vie des poissons.
C	15	La gestion de l'eau « perdue »	L'idée C renvoie au problème de quantité d'eau existant à certaines périodes de l'année avec, par exemple, l'évacuation rapide de l'eau vers la mer en période hivernale. Cette eau est parfois considérée comme une eau « perdue » pour le territoire. En parallèle, les systèmes de stockage pour retenir cette eau, au bénéfice du territoire, ont été évoqués comme potentielle

			solution face à ce problème.
D	13	Le gaspillage de l'eau	La problématique du gaspillage de l'eau a été soulignée par les participants. Pour eux, éviter ce gaspillage pour l'ensemble des usages et secteurs économiques est un facteur déterminant dans la gestion de l'eau. Parmi les gaspillages énoncés, figurent l'eau potable, la "sur-irrigation", le mauvais état des réseaux d'eau potable favorisant les fuites, l'eau des marais doux et le non recyclage des eaux usées traitées.
E	12	Le modèle agricole	Cette idée renvoie à la problématique de l'évolution du modèle agricole. La nécessité de prendre en compte la viabilité des exploitations, tout en limitant les prélèvements a été énoncée. L'idée s'est traduite par des discussions autour de solutions potentielles : ➔ Le développement d'une agriculture en circuit court/territoriale. ➔ La diversification des cultures pour réduire la quantité d'eau prélevée.
	12	Gestion de l'eau au niveau politique	Cette idée traduit le sentiment que les choix politiques pris en matière de gestion de l'eau sont perçus comme « mal réfléchis ». Les participants se demandent si ces choix de gestion sont influencés par certains acteurs et/ou s'ils défendent des intérêts particuliers. Ils dénoncent la priorisation des usages à travers plusieurs questions : Quelles sont les futures orientations politiques envisagées et quelles priorisations seront choisies ?
F	11	Constat d'une dégradation quantitative et qualitative	Cette idée renvoie aux impacts de cette dégradation sur la biodiversité et sur le bassin ostréicole du bassin de la Seudre.
	11	Orientation politique du territoire	Cette idée renvoie à la problématique de la hiérarchisation des priorités en matière de gestion de l'eau sur le territoire.
G	8	Impact environnemental du déséquilibre	Cette idée renvoie à l'amplification du déséquilibre besoins/ressource avec le changement climatique ainsi qu'avec l'augmentation de la population liée au tourisme . Ces facteurs amènent à un impact environnemental de plus en plus

			important.
	8	L'impact du changement climatique	Cette idée renvoie à la problématique du changement climatique qui entraîne une amplification des phénomènes d'inondation et de sécheresse .
	8	Prélèvements pour l'irrigation supérieurs à la ressource disponible	Cette idée a été illustrée au travers du constat d'un manque d'eau l'été et d'un trop plein l'hiver.
H	7	Les aménagements du bassin versant	Parmi les aménagements du bassin versant identifiés comme des « problèmes » pour la quantité d'eau, ont été recensé : ▪ la canalisation des cours d'eau ; ▪ l'urbanisation avec des chaussées non drainantes entraînant la diminution de l'infiltration et le transport de pollutions ; ▪ les nombreuses fuites dans les réseaux d'eau potable et leur manque d'entretien ; ▪ la gestion des eaux pluviales qui rejoignent trop vite la mer : favorise les crues et entraîne une diminution des débits du cours d'eau ; ▪ une artificialisation des sols avec la destruction de parties enherbées, de haies ou encore de zones tampon.
	7	Préservation de la qualité de l'eau pour l'activité conchylicole	Cette idée souligne l'importance de préserver une eau de qualité pour l'activité conchylicole du bassin.
I	6	Eau potable et urbanisme	Cette idée souligne l'impact de l'augmentation de l'urbanisation de la côte. Les participants ont expliqué que de l'eau potable est prélevée en Seudre moyenne et exportée vers ces zones et ont souligné l'incapacité de la Seudre à contribuer aux besoins du tourisme .
	6	Impacts sur la biodiversité	Cette idée renvoie aux impacts du déficit quantitatif sur la biodiversité à travers : ▪ l'impact d'une fréquence croissante des assecs sur la biodiversité, notamment sur la population piscicole ; ▪ la diminution des surfaces de zones humides.

	6	Urbanisation et artificialisation des sols	Cette idée renvoie à deux problématiques identifiées comme étant en lien avec l'urbanisation et l'artificialisation des sols : - La « bétonisation » des sols provoquant une diminution de l'infiltration de l'eau. - L'impact de la pression foncière, principalement sur la partie aval du territoire.
J	5	Manque d'autonomie en eau potable du territoire	Concernant l'eau potable, l'idée renvoie au manque d'autonomie du territoire en matière d'eau potable et au déséquilibre existant entre les différentes unités de gestion (Seudre amont, Seudre moyenne et Seudre aval). Les participants ont traduit cette idée par l'exemple de l'absence de captage en Seudre aval alors que ce secteur est le plus urbanisé et touristique.
	5	La pression anthropique	L'idée renvoie à la pression touristique existant au travers du traitement des eaux usées à traiter en période estivale.
	5	Pratiques agricoles	Cette idée renvoie aux problèmes liés à : - La rotation des cultures ne correspondant pas à l'eau disponible. - L'adaptation des prélèvements agricoles en fonction des saisons.
K	0	Submersion marine	Cette idée renvoie aux problèmes liés aux inondations par submersion sur le bassin de la Seudre notamment au travers de l'impact de l'eau salée sur les terres submersibles.

LIENS UTILES

Informations relatives au projet de territoire Seudre sur le site internet du SMASS : <http://www.sageseudre.fr/projet>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter **Claire BLONDEL** au 05 46 39 64 92 (pom@sageseudre.fr) ou **Fabien POUSSIN** du SYRES 17 au 05 46 97 55 13 (syres.charentemaritime@gmail.com).

Vous pouvez également adresser vos remarques aux garants du débat public désignés par la CNDP pour suivre ce projet, **Gilles FAURE** (gilles.faure@garant-cndp.fr) et **Michel PERIGORD** (michel.perigord@garant-cndp.fr).

ATELIER CONSULTATIF **sur les problèmes liés à la quantité d'eau**

Projet de territoire Seudre : **Vers un partage de la ressource** **en eau**

6 NOVEMBRE 2018 - SAUJON



Objectif de l'atelier

Pourquoi cet atelier ?

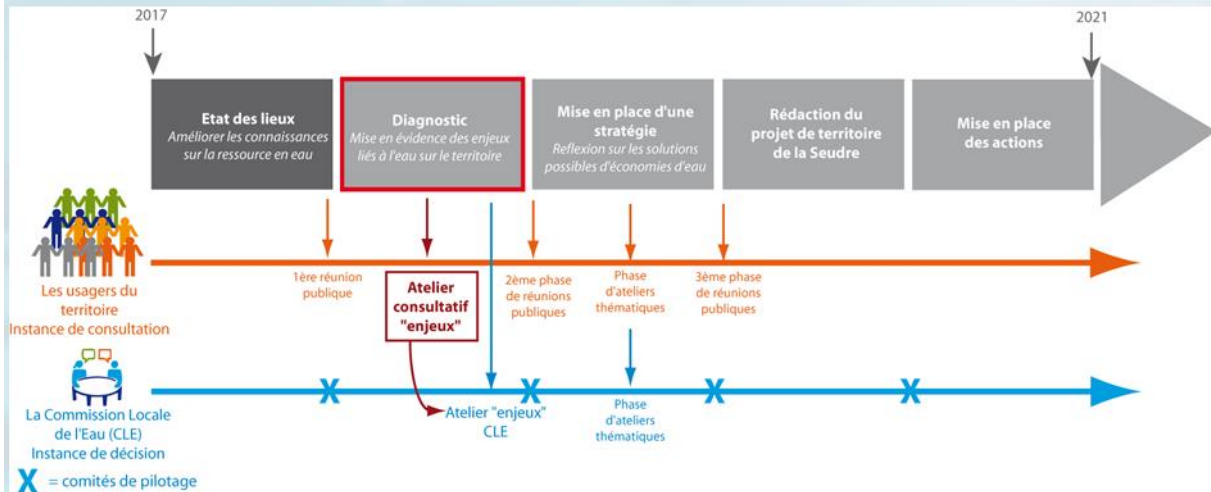
Demande de la CLE (Commission Locale de l'Eau) → Elargir la concertation du projet au-delà des instances officielles, en consultant les habitants du bassin de la Seudre

Résultat attendu :

A l'issue de la réunion, vous aurez produit une **liste hiérarchisée des problèmes liés à la quantité d'eau sur le territoire du bassin de la Seudre à court et à moyen termes.**

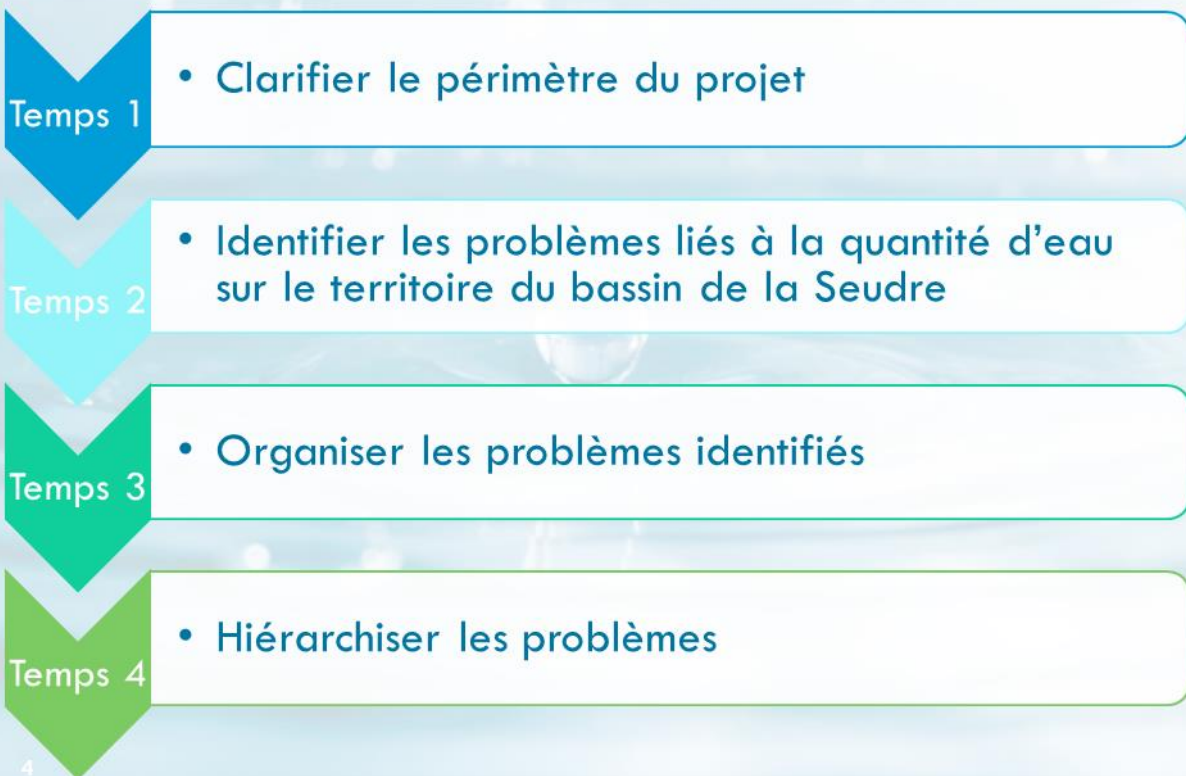
Contexte de l'atelier

Projet de territoire = Construire un programme d'actions pour réaliser des économies d'eau, prenant en compte tous les usages de l'eau, adapté au territoire et élaboré avec l'ensemble des acteurs du territoire.



3

Déroulement de la réunion



4

L'équipe d'animation



Le Syndicat mixte d'accompagnement du SAGE Seudre (SMASS)

Président : Pascal FERCHAUD, Animation : Claire BLONDEL



Le Syndicat mixte des réserves de substitution de la Charente-Maritime (SYRES 17)

Présidente : Françoise de ROFFIGNAC, Directeur : Fabien POUSSIN



SCE Aménagement et Environnement

Yann LE BIHEN, Appui technique



Ifrée

Marie ERAUD, Appui à l'animation

**Le périmètre du projet : le bassin versant de la
Seudre**

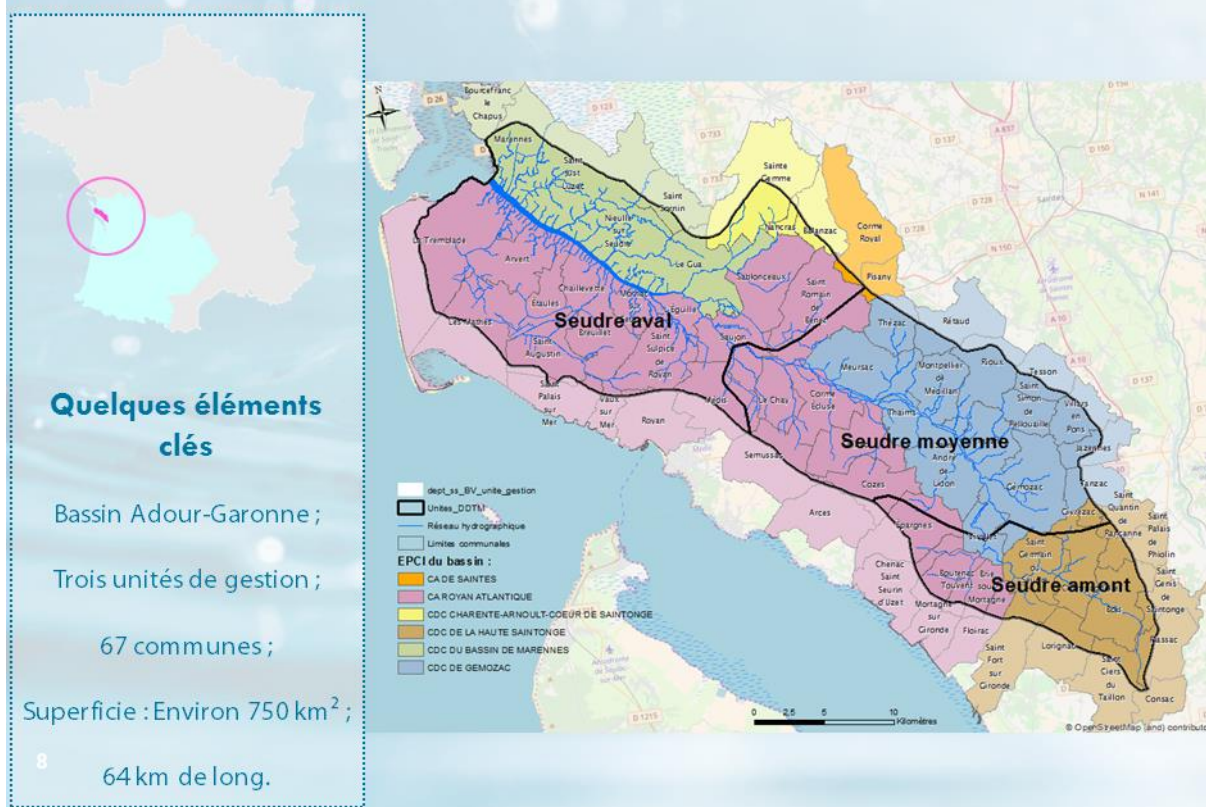
Qu'est-ce qu'un bassin versant?

- Territoire drainant l'ensemble des eaux qu'il reçoit vers un même cours d'eau ou vers une même nappe souterraine.
- Il est délimité par des **lignes de partage des eaux** (= frontières naturelles dessinées par le relief).
- Chaque bassin versant est **unique** de par sa taille, sa forme, son orientation, la nature des sols, l'occupation des sols, son climat, etc.
- C'est une échelle cohérente pour la gestion de l'eau.

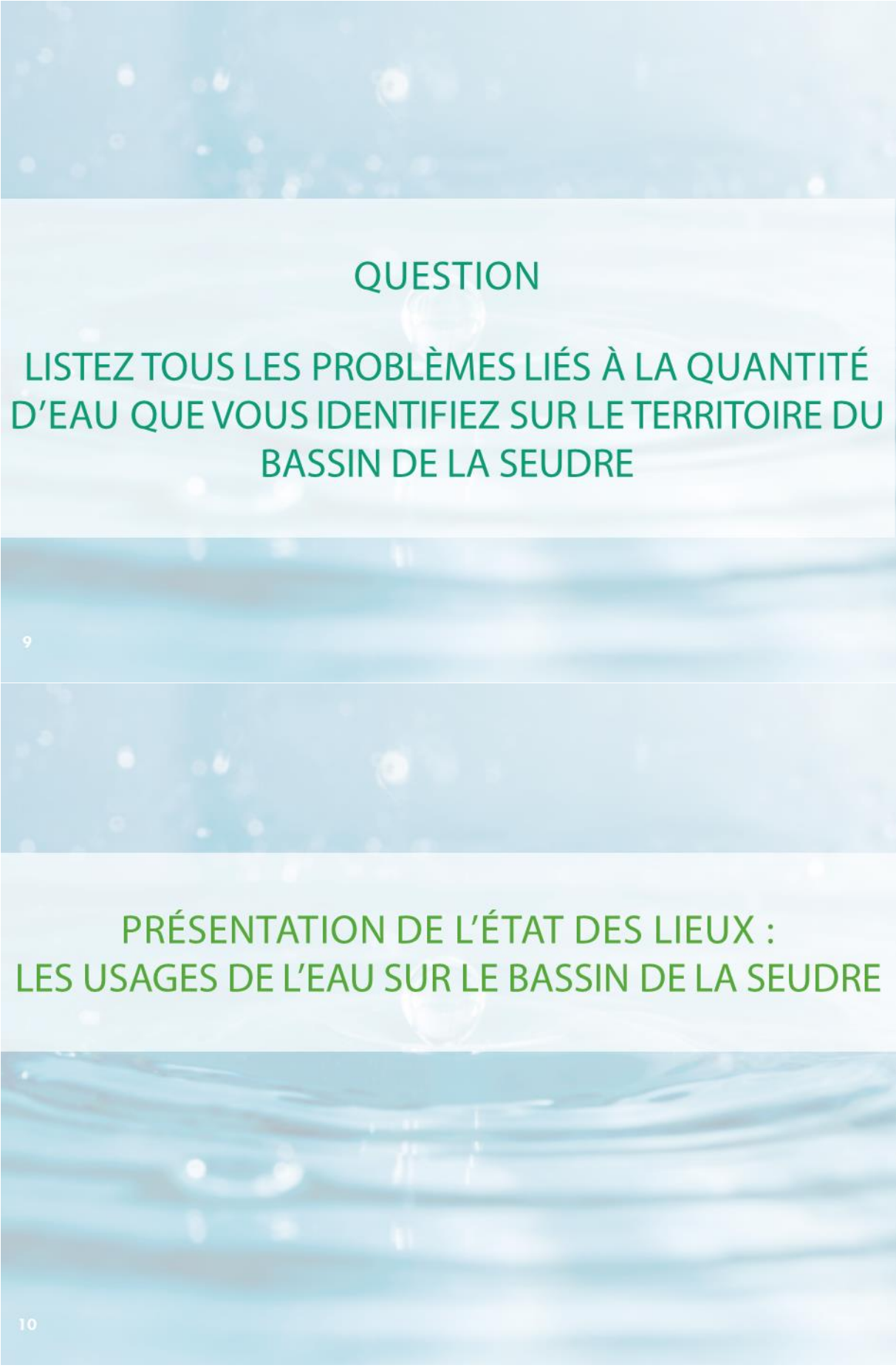


7

Le territoire du bassin de la Seudre



8



QUESTION

LISTEZ TOUS LES PROBLÈMES LIÉS À LA QUANTITÉ
D'EAU QUE VOUS IDENTIFIEZ SUR LE TERRITOIRE DU
BASSIN DE LA SEUDRE

9

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES LIEUX :
LES USAGES DE L'EAU SUR LE BASSIN DE LA SEUDRE

10

De nombreux usages qui se partagent les ressources en eau

Principaux usages de l'eau

- ❖ Eau potable
- ❖ Irrigation agricole
- ❖ Aquaculture
- ❖ Tourisme, loisirs (baignade...)
- ❖ Industrie

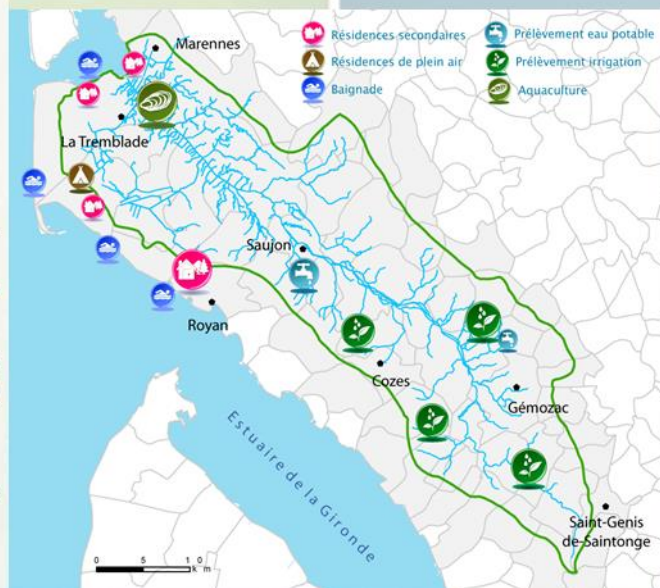
Des besoins concentrés en printemps-été

- ❖ Doublement des prélèvements AEP en juillet-août / février
- ❖ 80% des prélèvements liés à l'irrigation agricole entre juin et septembre

Lorsque les milieux sont les plus sensibles

- ❖ Etiages sévères
- ❖ Assecs de certains cours d'eau

=> Situations de tensions entre ces différents besoins



Des usages qui exercent une pression sur les ressources...
... et/ou dépendent de la bonne qualité de ces dernières

Un territoire riche du patrimoine de ses milieux aquatiques

Zones humides

- ❖ 5 000 ha de zones humides d'eau douce
- ❖ 9 000 ha de zones humides salées
- ❖ Nombreuses fonctions assurées par ces milieux (biodiversité, épuration, stockage d'eau)
- ❖ Sièges d'activités humaines (aquaculture, agriculture...)



Sites naturels remarquables

- ❖ 10 sites Natura 2000
- ❖ 23 ZNIEFF
- ❖ ...



Le fonctionnement de ces milieux dépend directement des niveaux d'eau, notamment en période d'étiage

Des prélèvements concentrés sur le secteur médian du territoire et sur la période printemps-été

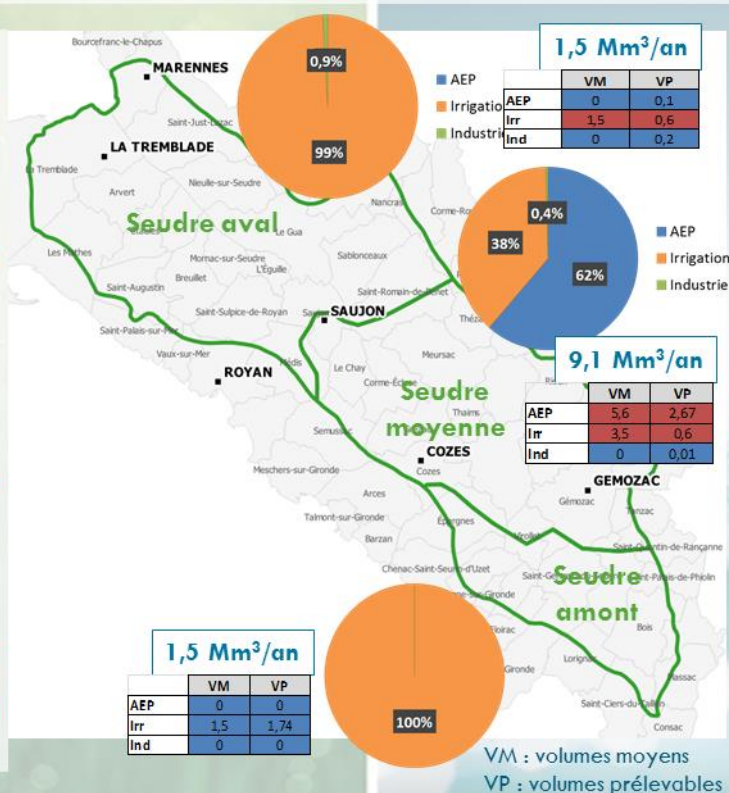
Principaux prélèvements

- ❖ Eau potable (population résidente, population touristique, autres usages assimilés domestiques)

- 62 000 habitants environ
- Capacité d'hébergement touristique de 59 000 lits
- 11 Mm³ distribués en 2016
- 5,2 Mm³ prélevés dans le bassin

- ❖ Irrigation agricole
- 266 préleveurs-irrigants
- 456 points de prélèvements (forages)
- 6,9 Mm³ prélevés (2016)

Mise en place de volumes prélevables (VP) pour résorber les déficits chroniques, à atteindre à horizon 2021



Une gestion des ressources qui s'inscrit dans un contexte de changement climatique

Des tendances partagées par le monde scientifique

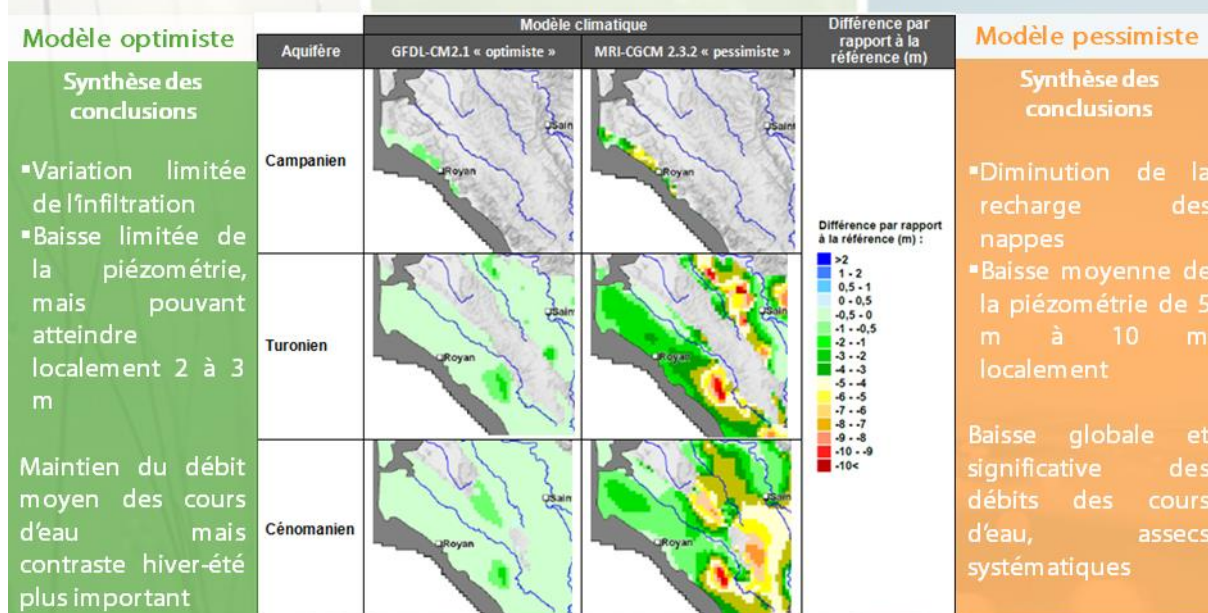
- Élévation de la température moyenne (+0,5°C et +3,5°C à l'échéance 2050)
- Augmentation de l'évapotranspiration (stress hydrique et besoins en eau accrus de la végétation)

Des perspectives plus incertaines pour le régime pluviométrique



Des changements à intégrer dans les réflexions sur la gestion des ressources

Une gestion des ressources qui s'inscrit dans un contexte de changement climatique



15

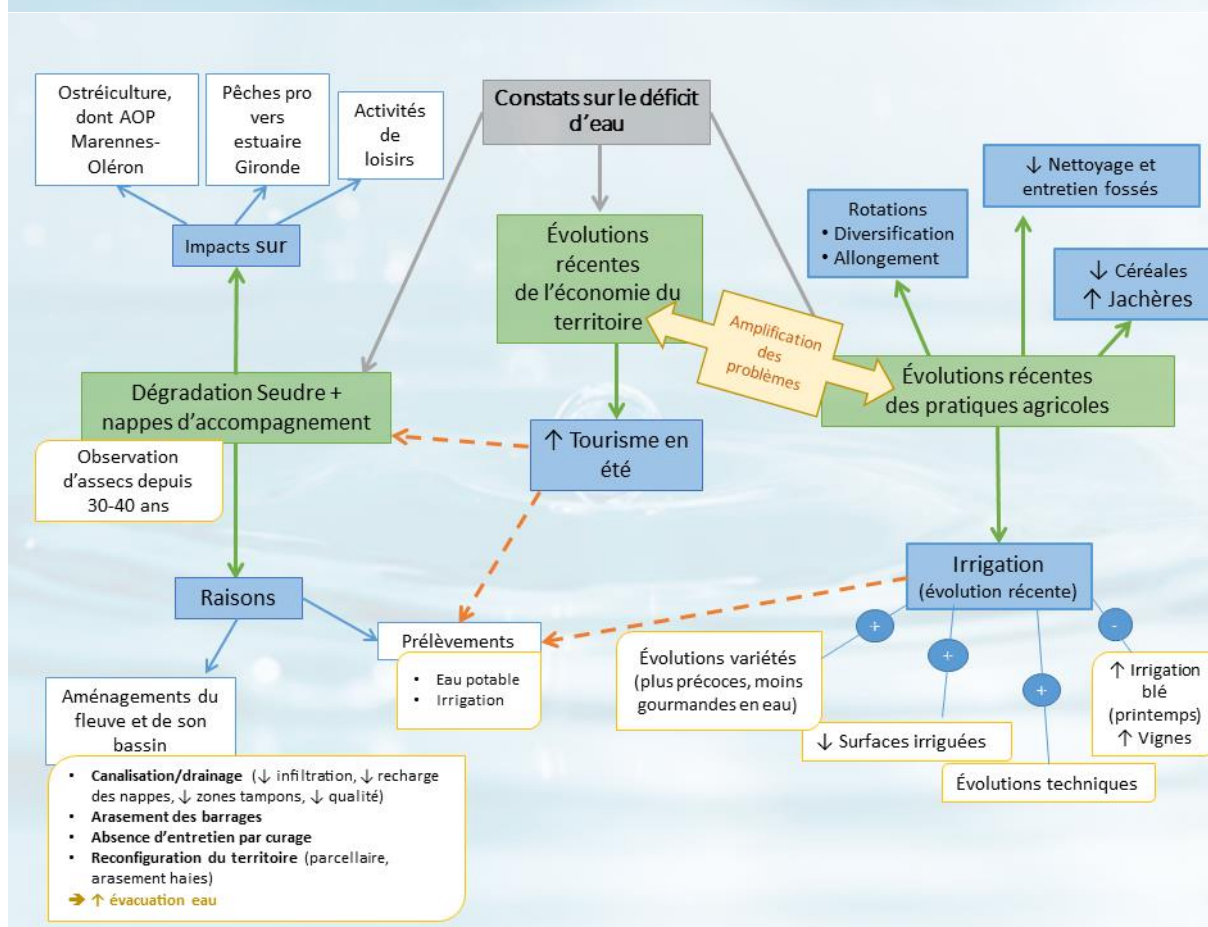
CONSIGNE DE TRAVAIL

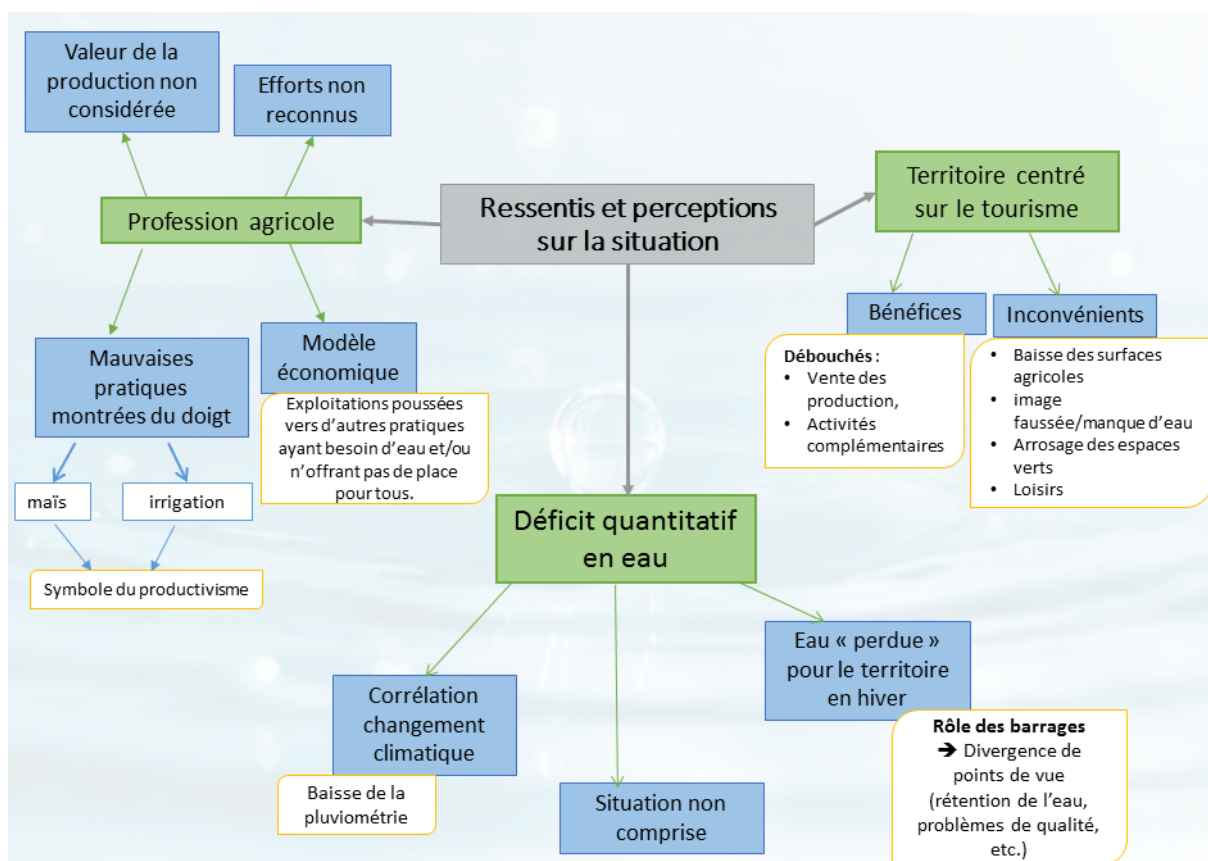
IDENTIFIEZ AU MOINS DEUX PROBLÉMATIQUES LIÉES À LA QUANTITÉ D'EAU QUI VOUS SEMBLER MAJEURES SUR LE TERRITOIRE

16

PRÉSENTATION D'ÉLÉMENTS DE LA SYNTHÈSE DES ENTRETIENS : PERCEPTIONS ET CONSTATS

17





CONSIGNE DE TRAVAIL

IDENTIFIEZ À NOUVEAU AU MOINS DEUX PROBLÉMATIQUES LIÉES À LA QUANTITÉ D'EAU QUI VOUS SEMBENT MAJEURES SUR LE TERRITOIRE

PREMIERS ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

ÉLÉMENTS PROVISOIRES NON PARTAGÉS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES

21

Caractérisation des pressions de prélèvement

Analyse croisée de plusieurs critères :

- ❖ Densité de prélèvement
- ❖ Pluies (efficaces)
- ❖ Prélèvements / volumes prélevables
- ❖ ...

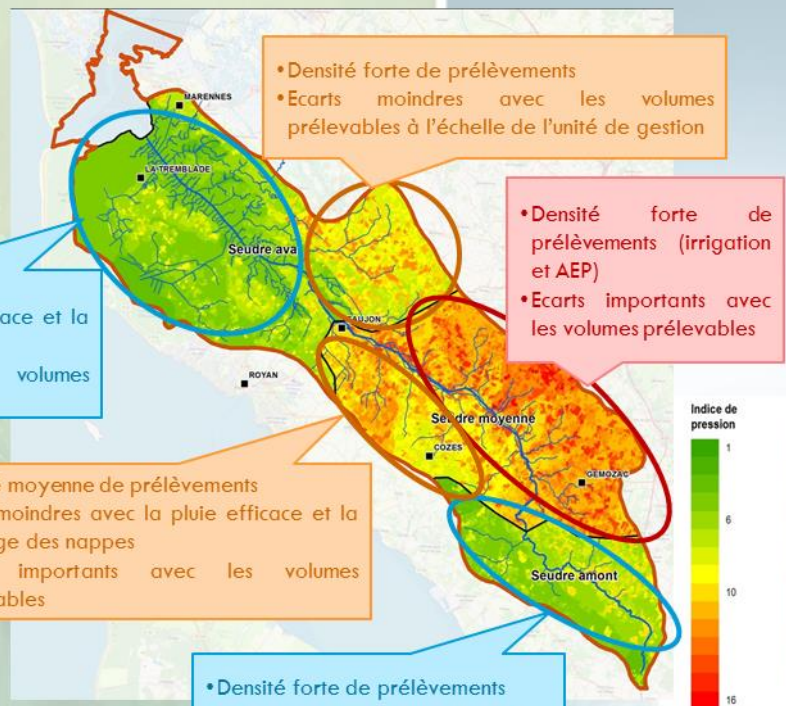
- Densité moindre de prélèvements
- Ecart moindre avec la pluie efficace et la recharge des nappes
- Ecart moindre avec les volumes prélevables

- Densité moyenne de prélèvements
- Ecart moindre avec la pluie efficace et la recharge des nappes
- Ecart important avec les volumes prélevables

- Densité forte de prélèvements
- Volumes prélevables respectés à l'échelle de l'unité de gestion

- Densité forte de prélèvements
- Ecart moindre avec les volumes prélevables à l'échelle de l'unité de gestion

- Densité forte de prélèvements (irrigation et AEP)
- Ecart important avec les volumes prélevables

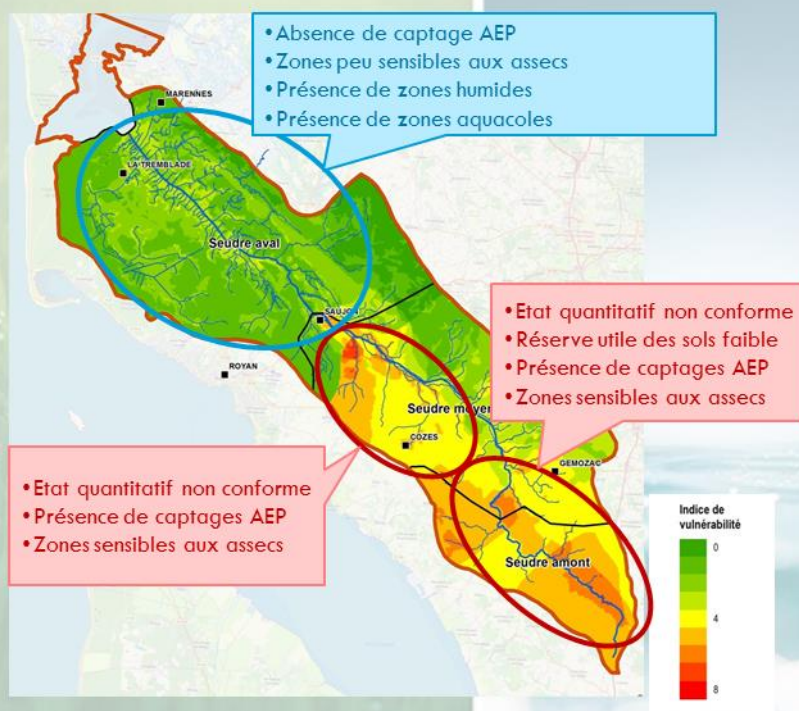


22

Caractérisation de la vulnérabilité du territoire

Analyse croisée de plusieurs critères :

- ❖ Etat quantitatif des masses d'eau
- ❖ Zones humides
- ❖ Usages sensibles (aquaculture)
- ❖ ...



23

CONSIGNE DE TRAVAIL

IDENTIFIEZ LES PROBLÉMATIQUES NOUVELLES QUI VOUS SEMBLER MAJEURES SUR LE TERRITOIRE, EN LIEN AVEC LA QUANTITÉ D'EAU

24

ORGANISATION DES PROBLÈMES

CONSIGNES :

1. ÉCARTER LES IDÉES NE FAISANT PAS CONSENSUS
2. REGROUPER LES IDÉES PAR GROUPES D'IDÉES
3. NOMMER CES NOUVEAUX GROUPES D'IDÉES

25

HIÉRARCHISATION DES PROBLÈMES

CHAQUE PARTICIPANT PROCÈDE AU VOTE.

26

CONCLUSION

- Rappel de l'objectif : « A l'issue de la réunion, vous aurez produit une liste hiérarchisée des problèmes liés à la quantité d'eau sur le territoire du bassin de la Seudre à court et à moyen termes. »
- Qu'a-t-on obtenu : présentation du vote.
- Les suites données à cette production.

27

Merci pour votre participation

Pour contacter les structures porteuses du projet de territoire :

Syndicat Mixte d'Accompagnement du SAGE Seudre

Claire BLONDEL
Tel : 05 46 39 64 92
pom@sageseudre.fr

www.sageseudre.fr

Syndicat mixte des réserves de substitution de la Charente-Maritime

Fabien POUSSIN
Tel: 05 46 97 55 13
syres.charentemaritime@gmail.com

Pour contacter les garants du débat public du projet de territoire Seudre :

Gilles FAURE
gilles.faure@garant-cndp.fr

Michel PERIGORD
michel.perigord@garant-cndp.fr

28